



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES EXERCICE 2018

A l'Assemblée des Délégués de la Fédération Suisse des Echecs

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par la dernière Assemblée des Délégués, nous soussignés, avons procédé, conformément aux prescriptions légales, à la révision des comptes clôturés au 31 décembre 2016 de la FEDERATION SUISSE DES ECHECS.

Nous avons constaté que:

- Le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec soin et diligence
- Les bases d'estimation conformes aux exigences légales ont été appliquées dans la présentation de l'état de fortune et des résultats de l'exercice

Sur la base de nos vérifications, nous vous recommandons d'accepter les comptes et d'en donner décharge, avec remerciements, à notre caissier et au Comité Central.

Berne, le 27 mars 2019

Les réviseurs aux comptes :

Roger Daniel Claude
Chemin d'Ombreval 5
1008 Prilly

Walter Oberholzer
Fliederstrasse 7
9403 Herisau